

# MODÈLES DE CONTRATS ET DE DOCUMENTS

**edilex**

Le juridique.  
Simplifié.

**[edilex.com](http://edilex.com)**

Montréal : 514-745-5410  
Sans frais : 1-877-745-5410  
Courriel : [info@edilex.com](mailto:info@edilex.com)

**CONTRAT DE CESSION  
D'UNE MARQUE DE COMMERCE**

**AVIS ET LICENCE**

Ce document est protégé par la Loi sur le droit d'auteur du Canada et les traités internationaux s'y rapportant. Toute reproduction non autorisée de ce document, qu'elle soit totale ou partielle, est strictement interdite. Les abonnés chez Edilex inc., ainsi que les clients qui ont payé le prix unitaire de ce document, sont cependant autorisés à reproduire celui-ci aux fins de consultation et d'adaptation seulement, dans le cadre usuel de leurs activités commerciales ou professionnelles, pourvu que lesdites activités ne soient pas des activités d'édition ou d'autres activités impliquant la distribution totale ou partielle du contenu de ce document au public, pour quelque motif que ce soit.

Bien que les Produits Edilex soient revus et révisés par l'équipe de juristes d'Edilex inc. afin d'être conformes aux lois applicables au Québec à la date de leur rédaction, Edilex inc. ne peut en aucune façon garantir leur conformité ou leur utilité et se dégage de toute garantie ou condition, implicite ou explicite, se rapportant au contenu de ces documents. Toute personne intéressée à faire l'utilisation de l'un ou l'autre des Produits Edilex devrait consulter un professionnel du droit pour s'assurer de la conformité de leur contenu et de leur application à sa situation particulière. Edilex inc. n'est pas responsable de toute perte ou dommage subi, en tout ou en partie, attribuable à toute erreur ou omission de sa part relativement à la saisie, la compilation, l'interprétation, la présentation, la rédaction, la communication, la mise à jour ou la livraison des informations contenues dans les Produits Edilex. Sans restreindre l'application de ce qui précède, la responsabilité totale d'Edilex inc. pour toute réclamation en vertu de l'utilisation des Produits Edilex ou reliée à cette utilisation ne peut excéder, selon le cas, le coût de l'abonnement ou le prix unitaire d'un document.

© 2020 EDILEX INC.



CONTRAT DE CESSION D'UNE MARQUE DE COMMERCE, à ....., province de ....., Canada.

**ENTRE :** **V1** ..... (*nom de la personne physique*), ..... (*occupation*), domicilié(e) et résidant au ..... (*numéro et nom de la rue*), à ....., province de ..... (*nom de la province*), ..... (*code postal*) [, faisant affaires à titre d'entreprise individuelle sous le nom de ..... (*dénomination*)];

**OU**

**V2** ..... (*nom de la personne morale*), personne morale dûment constituée, comme elle le déclare, selon la *Loi* ..... (*nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée*), ayant son principal établissement au ..... (*numéro et nom de la rue*), en la ville de ....., province de ..... (*nom de la province*), ..... (*code postal*), et dûment immatriculée sous le numéro ..... conformément à la *Loi* ..... (*nom de la loi relative à la publicité légale des entreprises sous laquelle la société par actions est immatriculée*) qui est dûment autorisé à agir à cette fin, [(**V1**) comme il(elle) le déclare] **OU** [(**V2**) comme indiqué dans l'extrait de résolution de l'administrateur unique [OU du conseil d'administration], à l'annexe A];

**OU**

**V3** ..... (*nom de la société de personnes*), [société en nom collectif], **OU** [société en commandite représentée par ..... (*nom de son commandité*), son commandité], **OU** [société en participation], **OU** [coentreprise], **OU** [collaboration], **OU** [tout autre groupement de personnes] exploitant une entreprise, dûment formée selon [le *Code civil du Québec*], **OU** [la *Loi* ..... (*identification de la loi applicable*)], **OU** [le régime de droit commun applicable], ayant son principal établissement au ..... (*numéro et nom de la rue*), à ....., province de ..... (*nom de la province*), ..... (*code postal*), et dûment immatriculée (*selon le cas*) sous le numéro ..... conformément à la *Loi* ..... (*nom de la loi relative à la publicité légale des entreprises sous laquelle ..... est immatriculée*), représentée par ..... (*nom du représentant*), son ..... (*titre du représentant*), qui est dûment autorisé à agir à cette fin comme elle le déclare, **OU** [comme indiqué dans les extraits de résolutions des associés de la société en nom collectif], **OU** [comme indiqué dans les extraits de résolutions de l'administrateur unique [ou du conseil d'administration] du commandité de la société en commandite], **OU** [comme indiqué dans les extraits de résolutions des associés de la société en participation], **OU** [comme indiqué dans les extraits de résolutions de l'administrateur unique [ou du conseil d'administration] de chacun des participants à la coentreprise], **OU** [comme indiqué dans les extraits de résolutions de l'administrateur unique [ou du conseil d'administration] de chacun des collaborateurs à l'accord de collaboration], **OU** [comme indiqué dans les extraits de résolutions des membres de tel autre groupement de personnes], à l'annexe A;

|        |              |
|--------|--------------|
| CÉDANT | CESSIONNAIRE |
|        |              |

**CI-APRÈS LE « CÉDANT »;**

**ET :** ..... *(identification du cessionnaire)* (sélectionner la version appropriée dans la liste ci-dessus et insérer l'annexe B si nécessaire);

**CI-APRÈS LE « CESSIONNAIRE »;**

**CI-APRÈS COLLECTIVEMENT LES « PARTIES ».**

**PRÉAMBULE**

LES PARTIES DÉCLARENT CE QUI SUIT :

- A) Le CÉDANT est l'unique propriétaire de la marque de commerce ..... *(mot(s), dessin ou les deux)*, laquelle marque de commerce vise certains produits et services et est employée au Canada depuis le ..... 20...;
- B) Le CÉDANT a dûment enregistré sa marque de commerce auprès de l'Office de la propriété intellectuelle au Canada en date du ..... 20..., comme il appert du certificat d'enregistrement reproduit à l'annexe C des présentes;
- C) Le CÉDANT désire transférer et le CESSIONNAIRE désire acheter la marque de commerce;
- D) Les PARTIES désirent consigner les modalités de leur entente à ce sujet dans un écrit sous seing privé;
- E) Les PARTIES désirent que cet écrit s'interprète comme un contrat de gré à gré.

À CES FINS, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:

**0.00 INTERPRÉTATION**

**0.01 Terminologie**

À moins d'indication contraire dans le texte ou d'incompatibilité avec celui-ci, les mots et expressions commençant par une majuscule dans ce contrat [et dans toute documentation accessoire ou subordonnée à celui-ci] s'interprètent comme ci-après. De plus, des mots et

|        |              |
|--------|--------------|
| CÉDANT | CESSIONNAIRE |
|        |              |

expressions peuvent être définis ailleurs dans ce contrat [et dans toute documentation accessoire ou subordonnée à celui-ci] et ils ont alors le sens qui leur est expressément attribué dans un article ou dans un paragraphe de ce contrat [ou dans toute documentation accessoire ou subordonnée à celui-ci].

#### **0.01.01 Activités**

signifie, à l'égard du CESSIONNAIRE, ..... (*description des principales activités commerciales*), et signifie, à l'égard du CÉDANT, ..... (*description des principales activités commerciales*);

#### **0.01.02 Charge**

signifie une cause légitime de préférence, un démembrement du droit de propriété, une modalité de la propriété, une restriction à l'exercice du droit de disposer ou une sûreté de quelque nature qu'elle soit, créé par contrat ou par effet de la Loi, y compris tout droit susceptible de devenir l'un ou l'autre de ces droits ou affectations;

#### **0.01.03 Contestation**

signifie toute Réclamation d'un tiers en lien avec la Marque de Commerce, notamment en ce qui a trait à sa validité conformément aux Lois applicables et à la validité de son enregistrement auprès du Bureau des marques de commerce;

#### **0.01.04 Contrat**

signifie le présent contrat incluant le préambule et ses annexes, toute documentation accessoire ou subordonnée à celui-ci, ainsi que toutes les modifications qui peuvent lui être apportées à l'occasion par les PARTIES, conformément à l'article 12.05 du Contrat;

#### **0.01.05 Différend**

signifie tout problème, toute difficulté, tout désaccord ou tout litige entre les PARTIES se rapportant à l'interprétation, l'application, l'exécution ou l'annulation du Contrat ou encore à leurs relations légales ou d'affaires;

#### **0.01.06 Force Majeure**

signifie tout événement imprévisible et irrésistible échappant au contrôle d'une PARTIE contre lequel celle-ci ne peut se protéger ou se prémunir; pouvant notamment comprendre tout sinistre provoqué par la nature, une épidémie, un incendie, un accident, une guerre (qu'elle soit déclarée ou non), une insurrection, une émeute, un acte de terrorisme, une grève, un arrêt ou un ralentissement de travail spontané, un lockout, une panne de courant ou de télécommunications, y compris les services d'Internet, de téléphonie ou d'électricité,

---

| CÉDANT | CESSIONNAIRE |
|--------|--------------|
|        |              |

l'intervention des forces armées militaires ou civiles, ou le respect d'une Loi, d'un décret du gouvernement ou d'une ordonnance d'un tribunal ou d'une autorité publique [OU ..... (le cas échéant, identifier toute autre cause reliée au contexte particulier du Contrat)];

#### **0.01.07 Information Confidentielle**

signifie toute information (commerciale, technique, scientifique, financière, juridique, personnelle ou autre) qu'une PARTIE divulgue [avant et] pendant la durée du Contrat et que la PARTIE réceptrice, faisant preuve d'un jugement d'affaires raisonnable, comprend comme étant confidentielle, incluant notamment toute information en lien avec ses Activités, ses stratégies et occasions d'affaires, ses finances, sa Propriété Intellectuelle, ses fournisseurs, ses clients ou ses employés, à l'exception de toute information:

- a) connue par la PARTIE réceptrice, avant la date de sa divulgation;
- b) connue du public ou disponible au public avant la date de sa divulgation;
- c) qui devient connue du public ou disponible au public après la date de divulgation et qui ne provient pas d'une violation de l'engagement de confidentialité de la part de la PARTIE réceptrice;
- d) reçue en tout temps par une Personne qui n'est pas soumise à un engagement de confidentialité, se rapportant à cette information, en faveur de l'une ou l'autre des PARTIES;
- e) développée indépendamment par la PARTIE réceptrice;
- f) personnelle fournie par une personne physique, lorsque cette information est utilisée pour les fins auxquelles elle a été divulguée ou pour toute autre fin permise par la Loi;

#### **0.01.08 Loi**

signifie, selon le cas, qu'il s'agisse d'une juridiction fédérale, provinciale, municipale ou étrangère, une loi, un règlement, une ordonnance, un décret, une directive ou politique administrative ou un autre instrument législatif ou exécutif d'une autorité publique ou parapublique, une règle de droit commun ainsi que toute décision judiciaire et administrative par un tribunal compétent se rapportant à leurs validité, interprétation et application et comprend, lorsque requis, un traité international et un accord interprovincial ou intergouvernemental, étant entendu que, lorsque le Contrat renvoie à une Loi précise, cela comprend tous les règlements adoptés en vertu de celle-ci, toutes les modifications s'y rapportant, ainsi que toute loi ou tout règlement qui complète ou remplace cette loi ou ce règlement, le cas échéant;

| CÉDANT | CESSIONNAIRE |
|--------|--------------|
|        |              |